



Prix de thèse



# Signal, Image et Vision

Edition 2017

Décerné par le Club EEA<sup>1</sup>, le GdR ISIS<sup>2</sup> et le GRETSI<sup>3</sup>

## Appel à candidatures

<http://gretsi.fr/prix-de-these2017>

**Date limite de soumission : Lundi 06 mars 2017**

### Introduction

Pour promouvoir la recherche, renforcer la visibilité et encourager les études doctorales dans le domaine du Signal, de l'Image et de la Vision, le Club EEA, le GdR ISIS et le GRETSI, délivrent conjointement un prix de thèse distinguant des travaux originaux et novateurs.

Le montant du Prix est de 1 000 €.

### Recevabilité des candidatures

Pour que la candidature soit recevable, la thèse doit :

- avoir été soutenue entre le 1er Septembre 2015 et le 31 décembre 2016 ;
- ne pas avoir été déposée en candidature à l'édition précédente du Prix ;
- avoir été préparée et soutenue dans une école doctorale accréditée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur, sans exclure les thèses en co-tutelle ;
- être rédigée en français ou en anglais.

### Critères d'évaluation

Le jury évaluera les travaux des candidats selon 5 critères :

1. le caractère novateur de la démarche ;
2. la qualité des résultats obtenus ;
3. l'importance des retombées pratiques ou des perspectives applicatives ;
4. la forme du document de thèse ;
5. la qualité des publications auxquelles la thèse a donné lieu.

<sup>1</sup> Club EEA : Club des Enseignants en Electronique, Electrotechnique et Automatique (<http://www.clubeea.org/>)

<sup>2</sup> GdR ISIS : Groupement de Recherche "Information, Signal, Image, et viSion" (<http://gdr-isis.fr/>)

<sup>3</sup> GRETSI : Groupement de Recherche et d'Etude du Traitement du Signal et des Images (<http://gretsi.fr/>)

## Calendrier

- Date limite de soumission des candidatures : 06 mars 2017 minuit ;
- Communication des résultats : Mai 2017 ;
- Remise du prix, lors du Congrès Annuel du club EEA, 8-9 juin 2017, à Grenoble.  
Une présentation des travaux ayant donné lieu au prix de thèse sera organisée lors du XXVI<sup>e</sup> colloque GRETSI, 5-8 septembre 2017, à Juan-Les-Pin.

## Soumission des candidatures

Les documents du dossier de candidature sont à déposer sous forme de fichiers PDF exclusivement sur le site <http://gretsi.fr/prix-de-these2017>, à partir du 3 Janvier 2017.

## Constitution du dossier de candidature et modalités de soumission

1. Dans un premier temps, le candidat doit déposer son document de thèse sur le serveur de thèses pluridisciplinaire TEL : <http://tel.archives-ouvertes.fr>. Ensuite, déposer les documents suivants sur : <http://gretsi.fr/prix-de-these2017> ;
2. Un résumé en 4 pages maximum du travail de thèse ;
3. Une lettre de candidature signée, brève (il n'est pas demandé de lettre de motivation).
4. Un CV incluant la liste des publications et éventuellement des brevets ;
5. Les tirés à part des publications d'audience internationale (minimum 1, maximum 3) jugées les plus pertinentes. Pour un article non encore paru mais accepté, joindre l'avis d'acceptation ;
6. Le rapport de soutenance et les rapports des rapporteurs ;
7. Une lettre de soutien du directeur ou de la directrice de thèse.

Après avoir complété leur dépôt de dossier sur le site <http://gretsi.fr/prix-de-these2017>, les candidats sont invités à envoyer par courriel une copie de la page récapitulative qui conclut la procédure de dépôt, attestant du dépôt des documents demandés, au président du jury 2017 ([kacem.chehdi@enssat.fr](mailto:kacem.chehdi@enssat.fr)).

## Composition du Jury

Le jury est présidé en 2017 par Kacem CHEHDI, professeur à l'ENSSAT de Lannion. Il est constitué des enseignants-chercheurs et chercheurs suivants :

- Francois AUGER, Université de Nantes, IREENA, St-Nazaire ;
- Veronica BELMEGA, ETIS, Cergy ; (Vice Présidente)
- Abdel BOUDRAA, Ecole Navale, Brest ;
- Paul CHECCHIN, Institut Pascal, Clermont Ferrand ;
- Kacem CHEHDI, Université de Rennes 1, ENSSAT, IETR, Lannion; (Président)
- Emilie CHOZENOUX, Univ. Paris Est-Marne la Vallée, Institut G. Monge ;
- Philippe CIUCIU, NeuroSpin, CEA SAclay
- Laurent CONDAT, CNRS, GIPSA-Lab, Grenoble ;

- Aurelia FRAYSSE, Univ. Paris Sud, L2S, Gif-sur-Yvette
- Alice CAPLIER, Grenoble-INP, GIPSA-Lab, Grenoble
- Jean-Marie GORCE, INSA, CITI, Lyon ;
- Rémi GRIBONVAL, IRISA, Rennes ;

## Organisation du prix

L'organisation du prix de thèse est assurée par une commission, présidée en 2016 par Olivier MICHEL, et constituée de :

- Pierre CHAINAIS, CRISTAL, EC-Lille ;
- André FERRARI, OCA, Nice ;
- Dominique GINHAC, CNRS, Le2i, Dijon (Vice Président)
- Sabir JACQUIR, Université de Bourgogne-Franche Comté, Le2i, Dijon ;
- Hervé LIEBGOTT, CREATIS, Lyon ;
- Olivier MICHEL, GIPSA-Lab, Grenoble (Président)